



Lidil

Revue de linguistique et de didactique des langues

56 | 2017

Grammaires et littéracies

**Claire Colombel-Teuira, Véronique Fillol et
Stéphanie Geneix-Rabault (dir.), *Littéracies en
Océanie : enjeux et pratiques***

Paris, L'Harmattan, 2017, 300 p.

Marine Totozani



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lidil/4707>

DOI : 10.4000/lidil.4707

ISSN : 1960-6052

Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition imprimée

ISBN : 978-2-37747-024-2

ISSN : 1146-6480

Référence électronique

Marine Totozani, « Claire Colombel-Teuira, Véronique Fillol et Stéphanie Geneix-Rabault (dir.), *Littéracies en Océanie : enjeux et pratiques* », *Lidil* [En ligne], 56 | 2017, mis en ligne le 01 novembre 2017, consulté le 28 février 2024. URL : <http://journals.openedition.org/lidil/4707> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lidil.4707>

Ce document a été généré automatiquement le 28 février 2024.

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Claire Colombel-Teuira, Véronique Fillol et Stéphanie Geneix-Rabault (dir.), *Littéracies en Océanie : enjeux et pratiques*

Paris, L'Harmattan, 2017, 300 p.

Marine Totozani

RÉFÉRENCE

Claire Colombel-Teuira, Véronique Fillol et Stéphanie Geneix-Rabault (dir.), *Littéracies en Océanie : enjeux et pratiques*, Paris, L'Harmattan, 2017, 300 p.

- 1 Quels sont les éclairages mutuels, notamment en termes d'« enjeux » et de « pratiques », auxquels peut donner lieu la mise en relation entre la notion « littéracies » et le contexte océanien ? L'ouvrage présenté se focalise sur les pratiques littéraciques dans les sociétés et à l'école océanienne, comme une richesse à partager avec le monde. Le pluriel de « littéracies » (avec un -c, comme l'explique Marielle Rispail dans sa contribution, p. 23) invite à une pluralité de regards qui est proposée au lecteur, regards provenant de différents champs disciplinaires. Le croisement des regards contribue à éclairer plusieurs facettes de la notion, et confère à l'ouvrage un caractère pluri- et interdisciplinaire. Ainsi, l'ethnomathématicien Gérard Lavigne l'aborde du point de vue de la littéracie visuo-mathématique, à travers la lecture des symboles géométriques en tant que formes de communication « par écrit » (p. 46) (dont le losange). En s'appuyant sur « le rôle du chant dans les pratiques littéraciques plurilingues » (p. 237), Stéphanie Geneix-Rabaut explore la littéracie musicale à travers l'exploitation du chant plurilingue. En adoptant le regard de la littéracie critique, Eddy Banaré se penche sur un manuel d'histoire de 1922 afin de voir comment ces écrits d'une autre époque continuent toujours d'influencer « les modes relationnels et les

représentations qui travaillent encore notre présent » (p. 95). Virginie Soula exploite trois exemples littéraires pour y lire des réponses littéraciques au contexte calédonien (p. 112).

- 2 Parmi les usages peu ou mal connus, Leslie Vandeputte-Tavo se tourne vers les nouvelles pratiques littéraciques que les TICE ont permis de développer au Vanuatu : la mobilisation de langues dites « orales » les dote d'une forme de légitimité (p. 203). Anne Morel-Lab étudie les interactions plurilingues dans le contexte de la mine dans le sens d'une littéracie professionnelle. Annemarie Dinvaud étudie le rôle des langages plastiques, visuels et sonores dans les pratiques littéraciques, tandis que Marie-Pierre Guibal et Emma Rabier s'orientent vers un art social à introduire au collège. Alice Fromenteil parle de « littéracie orale » pour désigner la « mise en acte de la transmission d'une certaine expérience et connaissance qui suggère une lecture [...] du monde » (p. 171), tandis que Hamid Mokaddem propose une étude de quelques entrées kanak dans l'espace littéraire francophone calédonien.
- 3 Une réflexion sur ce qu'implique le passage d'« illettrisme » à « littéracie » est due à Michel Lachtoumanin. Marie Salaün lui fait écho à propos de la lutte contre l'illettrisme menée en Polynésie française. Elle y démontre que « l'ignorance des pratiques vernaculaires de littéracie [...], la profusion de prénotions comme guide de l'action publique, ont toutes les chances de rendre parfaitement vaine l'invocation désormais rituelle du “partenariat école/familles” comme panacée à l'échec scolaire » (p. 186). Dans le même sens, Claire Colombel-Teuira considère les compétences littéraciques comme « un outil d'*empowerment* communautaire » (p. 293).
- 4 Quel dénominateur commun à toutes ces contributions ? « Toute entrée dans le monde est littéracique » dit en guise de réponse Hamid Mokaddem (p. 147). Son ouverture va de pair avec l'idée soulignée par Marielle Rispail selon laquelle « reconnaître (ou pas) les écritures qu'une société offre d'elle-même, par laquelle elle communique et se perpétue, c'est reconnaître sa différence et son droit d'être au monde » (p. 40). Ce gros plan sur les pratiques littéraciques dans les sociétés océaniques permet de redéfinir la notion de « littéracie » à travers son ouverture « aux plurilinguismes et aux avancées de l'ethnologie » comme le précise Véronique Fillol dans l'introduction de l'ouvrage (p. 11), et d'aller peut-être vers une ethno-didactique ?

AUTEURS

MARINE TOTOZANI

Université Jean Monnet – Saint-Étienne, CELEC